Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = Gazetta militare svizzera

Band: 69=89 (1923)

Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 28.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jahrgang 69 année No. 12 9. Juni 1923

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung
Journal Militaire Suisse
Gazzetta Militare Svizzera

Organ der Schweizerischen Offiziersgesellschaft und des Schweizerischen Verwaltungsoffiziersvereins.
Herausgegeben vom Zentralvorstand der Schweizerischen Offiziersgesellschaft.

Organe de la Société Suisse des Officiers et de la Société des Officiers d'administration.
Publié par le Comité central de la Société Suisse des Officiers.

Organo della Società Svizzera degli ufficiali e della Società Svizzera degli ufficiali d'amministrazione
Pubblicata per cura del Comitato centrale della Società Svizzera degli ufficiali.

Redaktion: Oberstlt. i. Gst. K. VonderMühll, Basel, Bäumleingasse 13.

Als Beilage erscheint alle 3 Monate: Schweizerische Vierteljahrs-Schrift für Kriegswissenschaft.
Redaktion: Oberst i. Gst. M. Feldmann, Bern.

Inhalt: La démission du Colonel-Divisionnaire Sonderegger. — Jahresbericht des Zentralvorstandes. — „Militärisch-politische Zeit- und Streitfragen". — Eine Anregung. — Sommaire de la Revue Militaire Suisse. — Totentafel. — Sektionsberichte. — Literatur.

La démission du Colonel-Divisionnaire Sonderegger.

Par le Col.-Div. *Ch. Sarasin,* Cdt. 2e Div., Président Central de la Société Suisse des Officiers.

C'est avec un profond regret que notre Armée a dû enregistrer la démission du Col.-Div. Sonderegger comme chef du Service de l'Etat-Major Général. Tous, en effet, qui ont eu l'occasion de travailler avec cet officier distingué, ont pu apprécier son activité infatigable, son dévoûment absolu, son intelligence ouverte à toutes les questions, en même temps que son caractère loyal et bienveillant.

Tous nous vivions dans l'idée que le Chef du Département Militaire Fédéral et le Chef d'Etat-Major Général travaillaient dans la plus parfaite harmonie. Aucun de nous n'aurait supposé qu'un grave malentendu pût naître entre ces deux hommes également dévoués à l'Armée, animés l'un et l'autre du désir d'être utile à notre défense nationale. Et pourtant le malentendu a surgi brusquement et brutalement de façon que l'Armée a été privée, d'un jour à l'autre, d'un chef dans lequel elle avait grande confiance. Qu'il nous soit permis de dire ici à quel point tous nos officiers le déplorent.

Nous ne voulons pas chercher de quel côté ont pu être les torts ou les erreurs. Les causes de la démission du Col.-Div. Sonderegger sont, semble-t-il, multiples et diverses, et il nous paraît tout-à-fait inutile de les analyser en détail.

Il est pourtant un fait sur lequel il est nécessaire d'insister: A notre avis le malentendu qui a déterminé cette démission n'aurait très probablement pas surgi, si les compétences réciproques du chef de